



La tarification



Les tarifs 2012 présentés dans le tableau ci-dessous sont basés sur une estimation de 150 kilos de déchets par personne et de 24 levées par an (12 levées sont déjà incluses dans la part fixe).

Tarifs de la redevance 2012

Capacité Bac rouge 	Composition du foyer 	PART FIXE		ESTIMATION PART VARIABLE			Redevance 2012 TOTAL TTC
		Levées incluses	Coût Abonnement	Poids déchets ménagers	Levées incluses	Coût estimé	
120 L	1	12	60 €	150 kg	12	38.40 €	98,40 €
	2	12	110 €	300 kg	12	65.40 €	175,40 €
	3	12	130 €	450 kg	12	92.40 €	222,40 €
240 L	4	12	145 €	600 kg	12	119.40 €	264,40 €
	5 et +	12	155 €	750 kg	12	146.40 €	301,40 €
660 L	Gros Utilisateurs	12	520 €	2400 kg	12	443.40 €	963,40 €

Coût unitaire : Prix au kilo → 0,18 € / Prix à la levée → 0,95 €

Exemple pour un foyer de 3 personnes

Redevance Estimation 2012	PRODUCTION DE DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2012			Régularisation Facture 2013
	Production réelle	Poids relevé	Nombre de levées	
222.40 €	=	450 Kg	24	0 €
222.40 €	-	383 Kg	18	- 17,76 € Poids = -12.06 € / Levées = -5,70 €
222.40 €	+	500 Kg	36	+ 20,40 € Poids = 9 € / Levées = 11.40 €

La facturation

• 5 factures ou prélèvements par an, d'un montant identique, seront envoyés en février, avril, juin, août et octobre.

La régularisation, en fonction des déchets produits, sera effectuée en février 2013.

La part variable de la redevance 2013 sera basée sur le poids réel et le nombre de levées constatés en 2012. La redevance sera ajustée tous les ans en fonction de l'exercice précédent.